

LES PARAMÈTRES DU SON



1°) Définition


Le son est une **sensation auditive due à une vibration acoustique**. Chez l'Homme, la sensibilité au son (ou audition) correspond aux vibrations qui atteignent l'oreille interne.



2°) Le son se définit grâce à quatre paramètres

① La hauteur

Le son peut être ⇒ aigu
⇒ medium
⇒ grave




② La durée

Le son peut être ⇒ court
⇒ moyennement long
⇒ loooooooooooooooooooooooooong

③ L'intensité

Le son peut être ⇒ doux
⇒ moyennement fort
⇒ fort



④ Le timbre

Le son peut être feutré, strident, nasillard, chaud, pur ...
Le timbre caractérise la sonorité d'un instrument ou d'une voix. Pour l'instrument, il dépend du matériau et du mode de jeu ; pour la voix, il dépend de l'anatomie.